



Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Française de Toxicologie

Le 14 novembre 2013 à 17H00

Paris, Maison de la RATP

Membres présents : 45

Membres représentés : 55

Ordre du Jour :

1. *Rapport moral de la Présidente*
2. *Rapport d'activité du Secrétaire Général*
3. *Rapport financier du Trésorier*
4. *Inscription des nouveaux membres de la S.F.T.*
5. *Elections des nouveaux membres du bureau*
6. *Questions diverses.*

1- Rapport moral de la Présidente, Dominique PARENT-MASSIN

Bonjour à tous, et merci d'être venus si nombreux à cette assemblée générale,

En termes de manifestations, la SFT a été présente à IUTOX à Séoul, où nous étions 29 français, et à Eurotox à Interlaken début septembre, lieu superbe et congrès de très haut niveau scientifique où nous étions très nombreux (84 inscrits). Nos amis Suisses avaient très bien fait les choses.

Il est à signaler que lors de l'assemblée générale IUTOX Nancy CLAUDE a été élue au bureau de IUTOX, ce qui est une excellente chose pour la toxicologie française. Toutes nos félicitations à Nancy.

Ce congrès annuel de la SFT à Paris cette année réunit environ 195 toxicologues, dont 43 non adhérents, et 20 étudiants, Je tiens, à cette occasion, à remercier Viviane DAMBOISE la secrétaire de la SFT, qui en a assuré l'organisation matérielle et les sponsors qui nous ont soutenus financièrement. Cette année encore nous avons eu une " session sponsors " qui a permis à un CRO de présenter une communication orientée vers l'offre de sa société dans les domaines traités lors du congrès. La deuxième journée de ce congrès est co-organisée avec la Société Française de Pharmaco-Toxicologie, présidée par Marc PALLARDY, et Francopa, présidée par Francelyne MARANO.

Le thème de ce congrès (« les nouvelles approches en évaluation du risque ») nous permet encore cette année de rassembler les différents domaines de la toxicologie, que ce soit la toxicologie du médicament, des cosmétiques, de la chimie des aliments et de l'exposition professionnelle. Nous nous internationalisons également puisque cette année, nous avons 4 conférenciers étrangers.



Depuis fin novembre 2012, nous avons eu 10 réunions de bureau + 2 ou 3 réunions avec Annick PICHARD, qui représentait Francopa et la SPTC pour l'élaboration du programme de ce congrès.

La publication des décrets d'application de la loi Bertrand nous a amené à chercher les moyens de nous documenter sur les conséquences de cette loi pour la SFT. Philippe BOURRINET nous a proposé de faire appel à un consultant. Il vous rapportera ses conclusions dans quelques instants.

Le bureau réfléchit à la mise en place d'un prix de thèse. Si la décision est prise, seront concernées les soutenances des thèses 2013 courant jusqu'en décembre. Nous publierons l'appel à candidatures au cours du premier trimestre 2014. Les critères d'attribution sont encore à définir.

Une bourse congrès a été attribuée pour le congrès IUTOX à Séoul.

Adhérents : A ce jour et avant l'admission des nouveaux membres nous sommes 391 adhérents dont 300 sont à jour de leur cotisation.

En ce qui concerne les ERT, nous avons évalué cette année encore de nombreux dossiers d'inscription et de ré inscription. Nous en avons refusé un parce que le demandeur n'avait pas suffisamment d'années d'expérience professionnelle. Je veux cependant vous faire part de mon souci de voir Eurotox s'orienter vers des normes d'accréditation sévères imposant des formations complémentaires aux formations initiales et académiques afin que les candidats répondent aux exigences des recommandations de la ligne directrice adoptée par Eurotox en 2011. Comme je vous l'ai déjà dit, cette ligne directrice couvre tous les aspects de la toxicologie de la toxicologie moléculaire à l'histopathologie. En France, nous avons depuis plus de 40 ans des formations académiques de qualité en toxicologie et personnellement je ne pense pas qu'il faille imposer aux postulants des formations complémentaires, gratuites ou payantes comme c'est le cas dans les pays d'Europe du Nord, dont certains n'ont pas de formation académique en toxicologie.

Je souhaite également vous informer que l'OPERST a publié dans un fascicule les propos tenus par les différents intervenants lors de la séance publique du 19 novembre 2012, dont le thème était "Quelles leçons tirer de l'étude sur le maïs transgénique NK 603 ?" à laquelle j'avais été invitée en tant que présidente de la SFT. L'enregistrement de cette séance (5h1/2) a également été diffusé plusieurs fois sur la chaîne parlementaire.



La SFT est également en train d'organiser un atelier en association avec l'Académie d'agriculture de France dont le titre est : " Peut-on encore faire confiance aux toxicologues ? A propos des crises alimentaires ". Cet atelier est prévu pour cet hiver, et est co-organisé par Antony Fastier et moi-même. Le programme est le suivant :

- Peut-on encore faire confiance aux toxicologues ?
Gérard PASCAL*, directeur Honoraire INRA, membre de l'Académie d'Agriculture
 - « Origines et évolution des crises alimentaires contemporaines : un regard sociologique » Jocelyn RAUDE*, sociologue, EHESP Rennes
 - « Titre à définir » conséquences de l'intrusion de "vraie/fausses études" sur la perte de confiance des consommateurs envers les toxicologues et l'expertise toxicologique. Philosophe à identifier
 - Conflit d'intérêt et qualité de l'expertise toxicologique
 - Communication et risque chimique
Sylvestre HUET*, Journaliste scientifique Libération, ancien président de l'association des journalistes scientifiques
 - Conclusions
Guy PAILLOTIN*, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture
- * conférenciers pressentis qui ont accepté

Le prochain congrès de la SFT se tiendra en province puisque chaque année nous alternons Paris et une ville de province. Je laisse au prochain président et au prochain bureau choisir notre prochain lieu de villégiature.

Mon mandat de Présidente s'arrête ce soir. Ce fut un plaisir de mettre mes compétences et mon temps au service de la SFT avec un bureau très sympathique. Je voudrais en profiter pour remercier Frédéric Baud pour son extrême gentillesse, Philippe Bourrinet pour sa grande disponibilité, je n'ai jamais pris une décision sans le consulter et il a toujours répondu présent lors de mes appels, Nancy pour son travail au niveau international, Alain Baert dont les propositions et la grande culture ont enrichi nos réunions, Alain Simonnard pour son calme et sa sérénité inébranlable, André Guillouzo pour sa grande connaissance du milieu de la recherche et nos deux « petits jeunes », nos "quadras" Pierre Jacques Ferret et Antony Fastier pour leur enthousiasme et leurs idées innovantes.

Et je voudrais vous remercier tous pour la confiance que vous m'avez faite en me confiant les rênes de cette belle dame de 38 ans qu'est la SFT.

Je vous remercie de votre attention



2- Rapport d'activité du Secrétaire Général Alain BAERT

Mesdames et Messieurs

J'ai la charge honorable de mettre en œuvre l'ordonnancement de l'Assemblée Générale ordinaire de notre association, la Société Française de Toxicologie, placée sous la présidence de Madame la Professeure Dominique Parent Massin. Conformément à nos statuts cette Assemblée Générale ordinaire:

- entendra les comptes rendus sur la gestion du Bureau, sur les situations financière et morale de la Société Française de Toxicologie,
- je vous proposerai d'approuver les comptes et les projets de dépenses, et de fixer le montant des cotisations,
- Vous aurez la responsabilité d'élire les Membres du Bureau puisque cette année nous renouvelons notre conseil d'administrateurs. Pour mémoire mais nous y reviendront les statuts prévoient que le bureau est composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, de deux Secrétaires Généraux adjoints, d'un Trésorier, d'un Trésorier-adjoint. Notre présidente sortante sera pendant deux ans membre de ce bureau, en tant que « past Présidente ». Les candidats élus le sont ès-qualité pour deux ans parmi les membres de la société réunis en assemblée générale. Nous procéderons à un vote à bulletin secret à la majorité absolue au premier tour et relative au deuxième. Je vous rappelle que chaque membre peut disposer de deux procurations.

Notre actuel vice-président Philippe Bourrinet a également prévu une présentation du problème complexe mais très important des obligations qu'imposent désormais la Loi Xavier Bertrand pour les relations entre industriels du médicament, sociétés savantes, etc et les professionnels de santé et étudiants se destinant à ces professions. Le bureau a en effet sollicité une expertise de notre situation à cet égard, afin d'être en conformité avec cette loi et ses décrets d'application.

Comme vous le constatez après le très réussi congrès de Toulouse en 2012, nous voici de retour à Paris pour un Congrès qui a au moins deux caractéristiques :

- des thématiques à la fois fondamentales et très actuelles en évaluation du risque en toxicologie,
- la réalisation en partenariat avec FRANCOIPA et la Société Française de Pharmacotoxicologie Cellulaire (SPTC).

Cette préparation a nécessité vous le devinez beaucoup d'investissement du bureau tant sur le plan de la conception scientifique du programme avec le choix des intervenants, que sur le plan logistique.

La majorité des réunions du bureau a été consacrée à cette préparation en espérant vous apporter d'intéressantes mises au point sur des thèmes complexes mais d'actualité.

La SFT à travers ses administrateurs et ses membres a été représentée dans des réunions scientifiques internationales EUROTOX 2013 du 1 au 4 septembre à Interlaken (Suisse) et le XIIIth International Congress of Toxicology" du 30 juin au 04 Juillet à Séoul (Corée du Sud) tout particulièrement, la SOT en mars 2013 à San Antonio (USA).



C'est l'occasion de saluer avec tout le respect et l'amitié que nous lui portons l'élection de Nancy Claude au « IUTOX Executive Committee » pour la période 2013-2016 sur proposition de Society of Toxicology.

A ce jour, avant l'admission des nouveaux membres, le nombre d'adhérents à la SFT est de 391 dont 191 ERT.

3- Rapport financier du Trésorier Alain Simonnard

Alain SIMONNARD, trésorier de la SFT, présente le bilan financier de la SFT pour l'année 2012. Ce bilan est joint en annexe 2. L'exercice 2012 doit être exceptionnellement comparé à l'exercice 2010, l'année 2011 ayant été une année atypique avec peu de recettes en raison de l'absence de congrès SFT remplacé par le congrès EUROTOX Paris 2011.

Les recettes 2012 s'élèvent à 78.870 € en progression importante par rapport à 2010. Les dépenses 2012 s'élèvent à 57.239 €, en progression également par rapport à 2010 mais progression moindre que la progression des recettes. L'exercice 2012 est bénéficiaire de 21.631 €

Le trésorier en présentant les comptes souligne l'importance pour une société comme la nôtre des manifestations scientifiques pour assurer la trésorerie de l'association. A ce titre, il est à noter que le congrès de Toulouse 2012 a dégagé un bénéfice supérieur à 13.000 €. L'exercice 2013 s'annonce également très bon et sera marqué par le versement exceptionnel du tiers produit du congrès EUROTOX Paris 2011, c'est-à-dire 50.635,91 €.

Il est donné quitus au trésorier à l'unanimité des présents et représentés.

4- Inscription des nouveaux membres de la S.F.T

26 demandes d'adhésion à la SFT ont été reçues (voir annexe 1). Leur nombre témoigne bien du fait que notre société et sa discipline intéresse, ce qui est un encouragement pour ses administrateurs. Toutes les demandes d'adhésion ont été acceptées par l'assemblée générale à l'unanimité. Nous félicitons ces nouveaux membres pour leur implication dans la toxicologie et sommes ravis de les accueillir au sein de la SFT.

5- Elections et renouvellement du bureau

Les postes suivants étaient à pourvoir lors de cette Assemblée Générale :

- Président
- Vice-Présidents 1 et 2
- Secrétaire Général
- Secrétaires Généraux adjoints 1 et 2



Les candidatures suivantes ont été reçues préalablement à l'Assemblée Générale :

- Président : Philippe Bourrinet
- Vice-Président 1 : Alain Simonnard
- Vice-Président 2 : Hervé Ficheux
- Secrétaire Général : Antony Fastier
- Secrétaires Généraux adjoints 1 et 2 : Fabrice Nessler, Oliver Foulon, Isabelle Leconte et Olivier Loget

Le vote a eu lieu à bulletin secret. Pour ce vote, il y a eu un total de 100 votants (45 membres présents et 55 membres représentés), chaque membre présent ou représenté votant pour 1 candidat par poste sauf 2 candidats pour les postes de Secrétaires Généraux adjoints.

Sont élus à l'issue de ce vote :

- Président : Philippe Bourrinet (à l'unanimité)
- Vice-Président 1 : Alain Simonnard (à l'unanimité)
- Vice-Président 2 : Hervé Ficheux (à l'unanimité moins 1 abstention)
- Secrétaire Général : Antony Fastier (à l'unanimité)
- Secrétaires Généraux adjoints 1 et 2 : Fabrice Nessler et Isabelle Leconte (ayant comptabilisés respectivement 86 et 45 voix).

Messieurs Olivier Foulon et Olivier Loget, candidats non élus aux postes de Secrétaires Généraux adjoints ont reçu respectivement 36 et 33 suffrages.

Alain Simonnard ayant été élu 1^{er} Vice-Président, le poste de Trésorier est alors vacant. Pierre-Jacques Ferret s'est porté candidat en séance. Sur proposition de la Présidente, l'assemblée générale constatant qu'il n'y a qu'un candidat accepte le vote à main levée, aucune demande de vote à bulletin secret ne se faisant connaître. Certains membres ayant quitté la salle depuis le précédent vote, il y a un total de 83 votants (membres présents et représentés) pour ce vote. A l'issue du vote, Pierre-Jacques Ferret est élu Trésorier de la SFT à l'unanimité.

Pierre-Jacques Ferret venant d'être élu Trésorier, le poste de Trésorier adjoint est alors vacant. Jean-Luc Garrigue et Françoise Fraboul se sont portés candidats en séance. Le vote a lieu à bulletin secret. Jean-Luc Garrigue est élu trésorier adjoint de la SFT, avec 52 votes (versus 31 pour Françoise Fraboul).

En conséquence, la composition du bureau pour l'année 2013-2014 est la suivante :

Président:	Philippe BOURRINET
1er Vice-Président :	Alain SIMONNARD
2ème Vice-Président :	Hervé FICHEUX
Past Président :	Dominique PARENT-MASSIN
Secrétaire Général :	Antony FASTIER
1er Secrétaire Général Adjoint :	Fabrice NESSLANY
2ème Secrétaire Général Adjoint :	Isabelle LECONTE
Trésorier:	Pierre Jacques FERRET
Trésorier Adjoint:	Jean-Luc GARRIGUE



6- Questions diverses :

Impact de la loi Xavier Bertrand pour la SFT

Les décrets d'application de la loi X. Bertrand ayant été publiés en mai 2013, le bureau a confié une mission d'expertise à un consultant externe afin d'étudier les impacts de cette loi pour la SFT et de formuler des recommandations de bonnes pratiques. Le rapport préliminaire des travaux d'expertise a été reçu en octobre 2013 et le rapport final est attendu avant fin novembre 2013. Philippe Bourrinet, actuel Vice-Président, a présenté un résumé des conclusions de ce travail d'expertise lors de l'Assemblée Générale. Cette loi concerne essentiellement la transparence des liens entre les laboratoires pharmaceutiques et les professionnels de santé et les étudiants se destinant à ces professions. Mais bien d'autres acteurs de la santé ou de divers domaines scientifiques sont également concernés par cette loi. En particulier, les sociétés savantes comme la SFT rentrent dans le champ d'application de la loi. Pour la SFT, les professionnels de santé concernés sont les médecins et pharmaciens inscrits à l'Ordre.

Les « avantages » consentis aux professionnels de santé et aux étudiants se destinant à ces professions doivent faire l'objet de déclarations préalables à l'Ordre dont ils dépendent et doivent être rendus publics (via site web SFT en attendant l'ouverture d'un site gouvernemental dédié et unique). Par « avantages » on entend la prise en charge de repas, de frais de déplacement et d'hébergement et autres « cadeaux » dès lors que ceux-ci sont supérieurs à 10€. L'invitation de professionnels de santé, et d'étudiants se destinant à ces professions, au congrès de la SFT ainsi que les actions de la SFT envers ces étudiants (bourses, etc) rentrent donc dans le champ d'application de la loi et doit faire l'objet de contrats. Les sponsorings que la SFT pourraient recevoir de l'industrie pharmaceutique sont également concernés (contrat et rendu public). Les sponsorings des CROs ne sont pas concernés.

Le bureau de la SFT va donc mettre en place l'organisation et les actions nécessaires pour être en conformité avec cette loi.

Nomination d'une Présidente d'honneur de la SFT

La présidente, Dominique Parent Massin propose d'attribuer à Nancy Claude présidente de la SFT de 2009 à 2011, le titre de Présidente d'honneur de la SFT. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 45.



ANNEXE 1 : Nouveaux adhérents

Nom	Société	Parrainages
ANGELI Karine	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
BOUCHARD Armelle	CERB	Marie-Paule SOLA-PUYRAVEL Serge RICHARD
BOUTRON Claire	Laboratoire Parfum Chanel	Fanny BOILEVE Aurélie DAMADE
BRACQ Elise	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
CLERGUER Caroline	CERT	Jean-Pierre JOUBERT Dominique PARENT-MASSIN
COULON Gwendal	CERT	Jean-Pierre JOUBERT Dominique PARENT-MASSIN
DE LENDTDECKER Chloé	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
DUBUC	ANSM	Alain BAERT Nancy CLAUDE
FABREGUETTES Catherine	COVANCE Labotaroires SAS	Olivier LOGET Alain SIMONNARD
FIEVEZ-FOURNIER Laëtitia	CETHRA	Antony FASTIER Alain BAERT
GALY Romain	AMBROSI Scientific Consulting	Antony FASTIER Clarisse BAVOUX
GITTON Isabelle	CERB	Marie-Paule SOLA-PUYRAVEL Serge RICHARD
GICQUEL Thomas	Univ. Rennes1 CHU Renne	I MOREL A BAERT
GOUZE Marie-Estelle	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
LE TELLIER Guillaume	Intertek France	Dominique PARENT MASSIN Jean Paul RIFFAUX
LUCIOT Marie	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
MASSINI-ETEVE Valérie	L'OREAL R & I	Sophie LOISEL-JOUBERT Eric ANTIGNAC
MICHEL Cécile	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
NORVES Benoît	ANSES	Dominique PARENT-MASSIN Nathalie LEDIRAC



Nom	Société	Parrainages
PASQUIER Elodie	ANSES	Antony FASTIER Alain BAERT
PEARSON John Nicholas	CITOLAB	Guillaume CHEVALIER Olivier FOULON
QUIGNOT Nadia	LASER	Alain BAERT Dominique PARENT MASSIN
ROUAS Caroline	L'OREAL DIES	Réjane ABDO Hind Assaf VANDECASTEELE
SIGNORET Anne-Cécile	CHANEL Parfums Beauté	Jalila HIBATALLAH Catherine FIRMANI
TANNE Julie	LVMH R & D Parfums Cosmétiques	Dominique PARENT-MASSIN Adama TRAORE
VADEZ Béatrice	CHANEL Parfums Beauté	Jalila HIBATALLAH Catherine FIRMANI



ANNEXE 2 : Rapport financier 2012

BILAN FINANCIER ***SFT***

2012

Synthèse

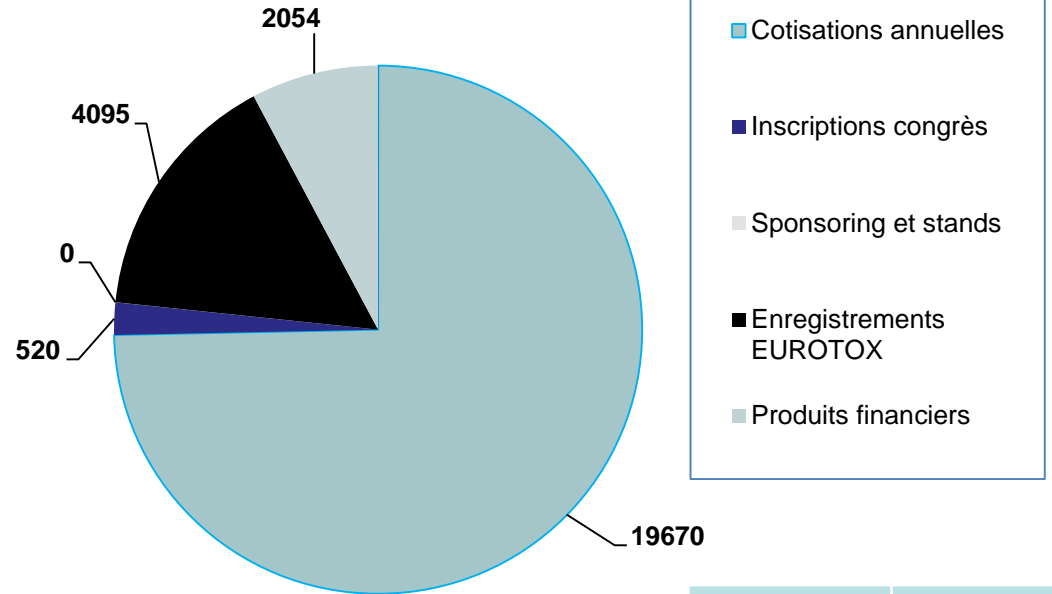
Le 14 Novembre 2013

Recettes (€)

	2012	2011	2010	Variation 2012 vs 2011/2010	Variation en %
Cotisations annuelles	22 140	19 670	19 125	2470	12,6
Inscriptions congrès	36 118	520	30 229	5889 *	19,5
Sponsoring et stands	10 500	0	6 800	3 700 *	54
Enregistrements EUROTOX	2 190	4 095	1 815	- 1905	-47
Produits Financiers	7 922	2054	2084	5868	286
Total	78 870	26 339	60 053	16 022	

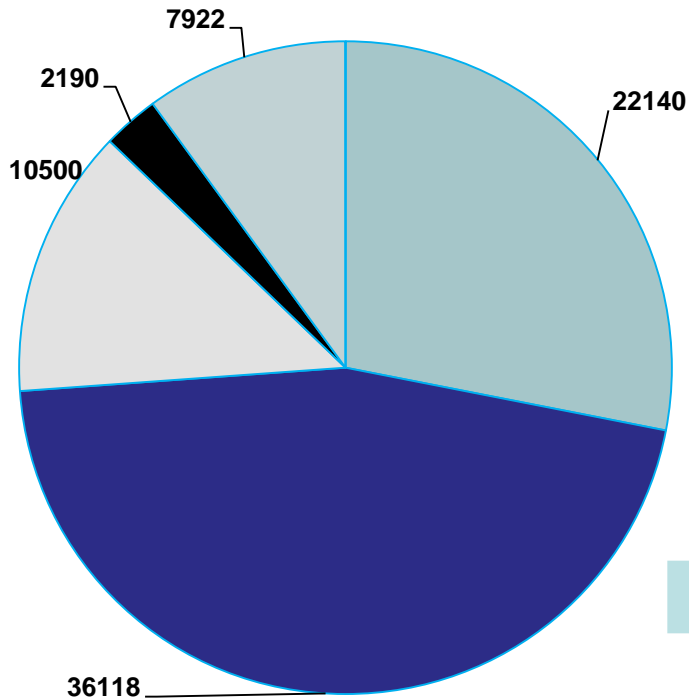
* Comparaison 2012 versus 2010 en raison de la spécificité de l'année 2011 : Eurotox

Recettes (€) 2011



Total	26339
--------------	--------------

Recettes (€) 2012



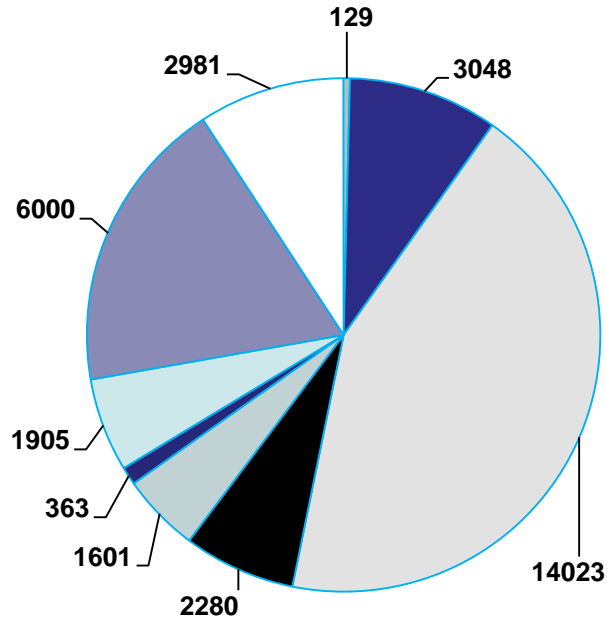
Total	78 870
--------------	---------------

Dépenses (€)

	2012	2011	2010	Variation 2012 vs 2011/2010	Variation en %
Frais de congrès	32 545	129	19 612	12 933 *	66
Frais de fonctionnement (bureau)	2 601	3 048	2 015	- 447	- 15
Frais de personnel (secrétariat, web etc.)	13 963	14 023	14 13	- 60	0,5
Cotisations (IUTOX, EOROTOX)	1 628	2 280	1 369	- 652	- 29
Affranchissement/ Fournitures	1 618	1 601	1 816	17	- 1
Assurance	371	363	352	8	2
Comptable	1 750	1 905	1 874	- 155	8
Prix et bourses (congrès)	1 750	6 000	7 991	- 4250	- 71
Service bancaire/impôts	1 013	2 981	1 058	- 1968	- 66
Total	57 239	32 330	50 100	5 426	

* Comparaison 2012 versus 2010 en raison de la spécificité de l'année 2011 : Eurotox

Dépenses (€) 2011



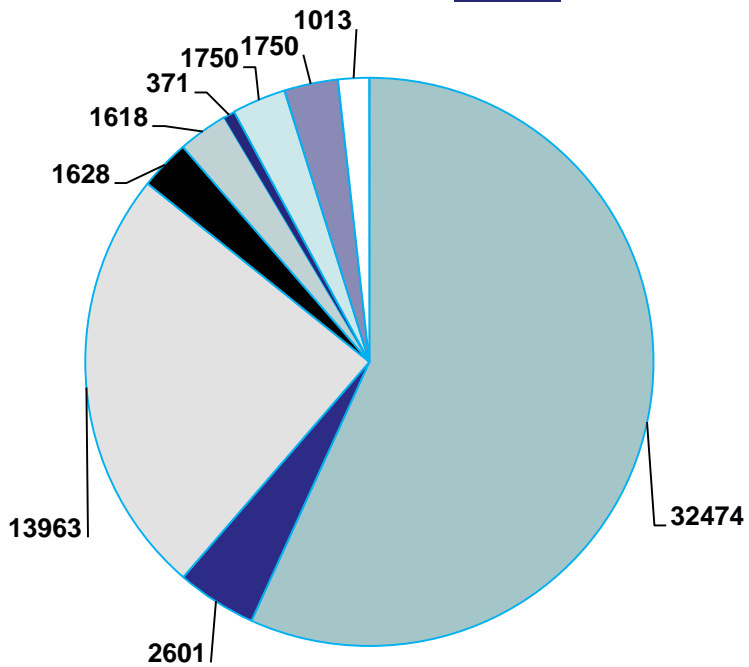
- Frais de congrès
- Frais de fonctionnement (bureau)
- Frais de personnel (secrétariat, web etc.)
- Cotisations (IUTOX, EUROTOX)
- Affranchissement/Fournitures
- Assurance
- Comptable
- Prix et bourses (relai, congrès)
- Service bancaire/impôts

Total 32 330

Total 57 239

- Frais de congrès
- Frais de fonctionnement (bureau)
- Frais de personnel (secrétariat, web etc.)
- Cotisations (IUTOX, Eurotox)
- Affranchissement/Fournitures
- Assurance
- Comptable
- Prix et bourses (relai, congrès)
- Service bancaire/impôts

Dépenses (€) 2012



Bilan Financier du congrès Toulouse et de l'atelier REACH

1. Congrès (29 et 30 novembre 2012) a généré un bénéfice de **13 253 €**

2. Atelier REACH (28 septembre 2012 – Paris) a généré un bénéfice de **1 312 €**

Résultat (€)

	2012	2011	2010
Résultat	21 631	- 5991	9953

Avoirs (€)

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Placements (SICAV, obligations BNP)	43 164	88 564	89 544
Disponibilités	107 559	42 543	52 820
TOTAL	150 723	131 107	142 364

Conclusions :

- Un exercice 2012 excédentaire.....
- Qui sera amplifié en 2013 notamment grâce au succès d'Eurotox Paris en 2011 qui a permis de bénéficier d'une contribution de **50.635,91** Euros, qui ont été virés le 25 avril 2013
- Globalement notre société dispose de ressources stables et d'une bonne santé financière